

**GOLF DE ROUGEMONT-LE-CHATEAU**  
**Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance**  
**au capital de 1 535 715 €**

**Siège social : Route de Masevaux**  
**90110 ROUGEMONT LE CHATEAU**

**R.C.S. BELFORT 349 726 711 - A.P.E. 926A**  
-----

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**  
**SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 3 JUILLET 2020**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2020**

**- RAPPORT DU DIRECTOIRE**

Nous n'avons aucun commentaire ni observation particulière à formuler à l'encontre de ce rapport, lequel rend compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé dont le Directoire nous a régulièrement informé par la présentation de ses rapports.

**- COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Le bilan arrêté au 31 décembre 2019 qui totalise 1 467 648 € contre 1 521 223 € au 31 décembre 2018 fait ressortir en concordance avec le compte de résultat une perte de 53 575 € contre un bénéfice de 14 831 € l'exercice précédent.

Le Directoire dans son rapport vous a donné tous les détails nécessaires sur les charges et les produits qui ont conduit à ce résultat.

En conclusion, nous demandons de bien vouloir approuver les résolutions qui vous sont soumises et de donner quitus entier et sans réserve aux membres du Directoire pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice ouvert du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019.

**CONVENTIONS CONCLUES PAR UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE**

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4, 2° du Code de commerce, nous mentionnons ci-dessous les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la société et, d'autre part, une autre société dont la société possède,

Aucune convention n'a été signée à ce jour.

Fait à ROUGEMONT-LE-CHATEAU,  
le 12 juin 2020

Le Conseil de surveillance